

\*\* Cette fiche à été générée sur formation-cn.fr le 08/12/2021 à 02:12 \*\*

Ref : CN556

Durée : 3 jours

Tarif : 1 890 €HT

## Formation urbanisme

### Objectifs de la formation urbanisme :

Comprendre les enjeux des notions juridiques de l'urbanisme et les objectifs de la réforme du régime des autorisations de construire.

### Programme de la formation urbanisme :

**Introduction : le droit de l'urbanisme en France**

### Portée et enjeux des notions juridiques

#### • Les normes d'encadrement nationales et les prévisions locales d'urbanisme

- Les lois d'aménagement
- Les directives territoriales d'aménagement
- Les Projets d'Intérêt National (PIN)
- Les Opérations d'Intérêt National (OIN)
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Les Schémas Directeurs
- La loi SRU

#### • La réglementation locale

- Le Règlement National d'Urbanisme (RNU)
- Le Plan d'Occupation des Sols (POS)
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- La Carte Communale
- Les Servitudes d'Utilité Publique

#### • Les opérations d'urbanisme

- Le Droit de Préemption Urbain (DPU)
- Enquête publique
- Étude d'Impact
- La Déclaration d'aliéner (DIA)
- La Zone d'Aménagement Différé (ZAD)
- La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
- Les Espaces Naturels Sensibles des départements
- Les Réserves Foncières

## • Les autorités compétentes

- L'ETAT pour les prévisions
- Le Maire
- Le Préfet (substitution et contrôle de légalité)
- Le Direction Départementale de l'Equipement (DDE) pour les petites communes

## **Comprendre les objectifs de la réforme du régime des autorisations de construire applicable à compter du 1er octobre 2007 :**

- Les bases légales de la réforme
- Articles (partie législative et réglementaire) applicables à compter du 1er octobre 2007)
- Les permis de construire et les autorisations d'urbanisme
- Questions / réponses
- Analyse des formulaires annexés aux Titres I-III-IV-V-et VI du livre IV de la troisième partie du Code de l'Urbanisme (application au 1er octobre 2007 – c/f arrêté du 11.09.07 – JO du 13.09.07)
- Questions des parlementaires et réponses du gouvernement
- Jurisprudence Ternon

## **Public**

Professionnels concernés par la réforme du régime des autorisations de construire et souhaitant faire de l'accompagnement juridique de l'urbanisme.

## **Méthodes pédagogiques**

La formation est décomposée en séquences qui respectent une progression pédagogique et agissent sur les trois niveaux d'apprentissage : savoir, savoir-faire et motivation. Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés à votre contexte.